

Rapport annuel résumé
Caisse AVS et Caisse de pensions des Bouchers

Caisse AVS : mise en œuvre de la réforme AVS 21, 13e rente AVS et négociations politiques

La mise en œuvre de la réforme AVS 21 est en cours. Elle inclut notamment le relèvement progressif de l'âge de référence des femmes. D'autres adaptations ont déjà été décidées ou sont en cours de négociations politiques. Ainsi, la 13e rente AVS sera versée pour la première fois en décembre 2026. Le financement de cette prestation supplémentaire ainsi que les solutions à long terme pour garantir l'AVS restent des thèmes centraux du débat politique.

Fusion au 1er janvier 2027

L'année dernière, toutes les associations fondatrices des caisses de compensation Bouchers, Économie laitière et Simulac que nous gérons déjà ont approuvé la fusion de leurs caisses en 2027. Nous remercions tous les membres de leur confiance et serons heureux d'accompagner toutes les associations sous le nom de Simulac à partir de 2027. Dans ce contexte, nous avons modernisé notre présence numérique. Le résultat sera en ligne à partir de mars 2026 : venez nous rendre visite sur www.ahvpkmetzger.ch.

Effectifs en légère baisse

En 2025, la Caisse AVS des Bouchers a enregistré un léger recul du nombre de membres affiliés. En conséquence, les salaires et revenus décomptés ont également reculé de 2,3 %. Le nombre d'employés et d'indépendants assurés était inférieur d'environ 5 % à celui de l'année précédente.

En décembre 2025, nous avons versé 5572 rentes et allocations pour impotent, un chiffre qui correspond à celui de l'année précédente. Le montant total des prestations versées a toutefois été plus élevé en raison de l'augmentation des rentes.

Les marchés financiers ont affiché un tableau réjouissant en 2025 : nous avons réalisé une performance d'un peu plus de 9 % sur le patrimoine administratif placé.

Caisse AVS des Bouchers
Wyttenbachstrasse 24
Case postale, 3000 Berne 22
www.ahvpkmetzger.ch
info@ak34.ch

AHV-KASSE METZGER
CAISSE AVS DES BOUCHERS
CASSA AVS DEI MACELLAI

Caisse de pensions : échec de la réforme LPP21

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la retenue est de mise depuis le rejet de la réforme LPP21. Les caisses de pensions font donc face aux défis de l'évolution démographique de manière largement autonome.

Évolution des marchés de placement

Ce début d'année a été marqué par des conditions-cadres économiques favorables : taux d'inflation en baisse, marchés du travail stables, baisses attendues des taux d'intérêt et croissance mondiale largement soutenue. Les incertitudes géopolitiques, en particulier les nouvelles mesures douanières américaines, ont toutefois engendré des inquiétudes. En dépit de ces facteurs d'instabilité, les marchés sont restés robustes. Les parts d'actions plus élevées ont généré des rendements supérieurs à la moyenne et les couvertures de change, notamment vis-à-vis du dollar américain, ont eu un effet positif. La Caisse de pensions des Bouchers a pu profiter de cet environnement.

Rémunération des avoirs de vieillesse 2025

Grâce à l'évolution positive des marchés financiers et à une situation économique globalement solide, nous avons pu réaliser un bon résultat de placements. Cela nous a permis de rémunérer les avoirs de vieillesse de nos assurés actifs au 31 décembre 2025 à hauteur de 4 % et de renforcer la stabilité et la compétitivité à long terme de nos prestations de prévoyance.

Davantage d'autonomie à partir de 2026

Depuis le 1er janvier 2026, la Caisse de pensions des Bouchers gère elle-même l'ensemble des capitaux de prévoyance et des risques. Les capitaux jusqu'à présent réassurés ont été repris et seront gérés de manière autonome à l'avenir. À partir de cette date, les rentes existantes et les nouvelles rentes seront gérées directement par la caisse de pensions. Cette réorganisation accroît l'indépendance et permet une mise en œuvre plus précise de la stratégie de placement.



Organes de la Caisse AVS des Bouchers

Direction
Responsable de la caisse de compensation : Markus Aeschbacher

Comité de la Caisse AVS
Présidence : Beat Wüthrich
Vice-présidence : Kurt Widmer



Organes de la Caisse de pensions des Bouchers

Commission d'assurance
Présidence : Beat Wüthrich
Vice-présidence : Giusy Meschi

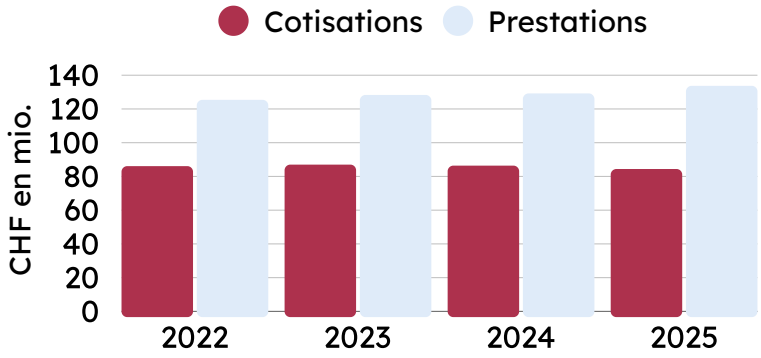
Direction
Responsable de la caisse de pensions : Adrian Brunner

Chiffres clés 2025

Caisse AVS et Caisse de pensions des Bouchers

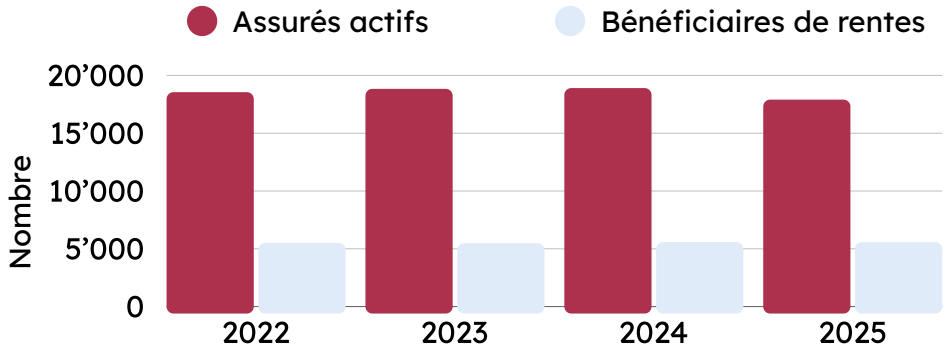
Caisse AVS

Cotisations & Prestations



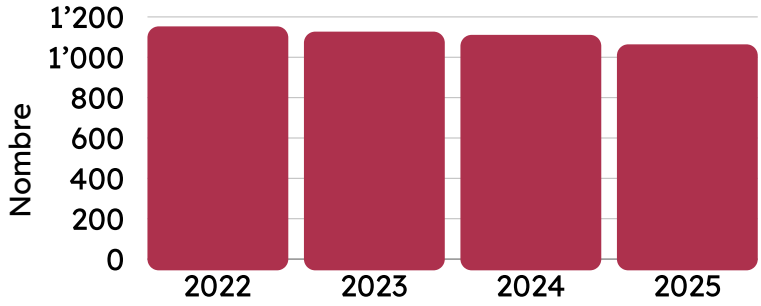
84.4 Mio.	Cotisations AVS/AI/APG
133.7 Mio.	Prestations AVS/AI/APG
117.4 Mio.	Dont rentes AVS

Assurés actifs & Bénéficiaires de rentes



5'572	Bénéficiaires de rentes
17'908	Assurés actifs

Entreprises affiliées



1'064	Entreprises affiliées

Caisse de pensions

Les chiffres clés 2025 seront publiés sur notre site Internet à partir de la mi-juin avec les rapports annuels : www.ahvpkmetzger.ch.

AHV-KASSE METZGER
CAISSE AVS DES BOUCHERS
CASSA AVS DEI MACELLAI